

**Suivre une formation digitale est un excellent moyen de mettre à jour ses connaissances ou d'en acquérir de nouvelles.**

**Grâce au CPF, vous pouvez facilement les faire financer. Encore faut-il connaître la marche à suivre !**

**Retrouvez ci-dessous toutes les informations pour disposer de votre Compte Personnel de Formation.**

## **Comment utiliser votre CPF ?**

Toute personne active a la possibilité d'acquérir des droits à la formation, tout au long de sa vie professionnelle. Ces droits sont rassemblés sur le Compte Professionnel de Formation (CPF), qui succède au Droit Individuel à la Formation (DIF).

Depuis janvier 2019, ce compte est crédité en euros plutôt qu'en heures. Pour vous en servir, il est nécessaire de l'activer à l'aide de votre numéro de sécurité sociale. Ensuite, vous devrez indiquer votre code postal, ainsi que votre secteur d'activité.

## **Les bénéfices de la formation continue**

Suivre des formations professionnelles est un bon moyen de continuer votre apprentissage et de faire valoir vos compétences. C'est particulièrement le cas dans le domaine numérique, qui évolue constamment. Grâce au CPF, vous pouvez ainsi :

- Bénéficier de formations digitales reconnues pour leur qualité
- Vous adapter aux demandes du marché du travail
- Prendre en main de nouveaux outils digitaux
- Passer la certification DiGITT

## **Choisir une formation éligible au CPF**

Vous avez accès à votre CPF ? Dans la partie « Mon compte formation », entrez la thématique voulue et votre ville dans le moteur de recherche.

Vous pouvez aussi sélectionner uniquement les formations à distance.

Si vous n'avez pas d'envie précise, il est aussi possible de parcourir la liste complète des formations proposées.

Enfin, peut-être avez-vous déjà une idée en tête ? Dans ce cas, n'hésitez pas à demander le code CPF correspondant à l'organisme qui la dispense, afin de la faire valider dans votre dossier.

**« Pour profiter de votre CPF, vous devez vous assurer que la formation qui vous intéresse est bien éligible. »**

## **Qualiopi : Identifier les organismes de formation**

La certification Qualiopi vient récompenser les organismes proposant des formations de qualité. Elle se base, entre autres, sur la communication, l'accompagnement des apprenants et les compétences de l'équipe pédagogique.

Ce label est rapidement devenu une référence en matière de formation professionnelle et remplacera le Datadock en 2022.

Les prestations dispensées par ces centres de formation peuvent toutes être suivies dans le cadre du CPF, voire bénéficier d'une prise en charge financière.

**En bref, choisir un organisme certifié Qualiopi :**

- **Garantit l'accès à une formation de qualité**

- Assure de pouvoir bénéficier du CPF
- Ouvre droit à des aides au financement

Certifiée Qualiopi, l'agence digitale Expertisme vous propose un catalogue de 30 formations digitales éligibles au CPF.

## *Suivre la gestion de son CPF*

La gestion du CPF a été confiée à la Caisse des Dépôts et des Consignations.

Les informations nécessaires à son suivi sont transmises par les employeurs, puis reportées sur chaque compte personnel.

La durée de la formation acquise dépend de la situation de chaque personne, selon qu'elle est salariée à temps plein, à temps partiel, freelance, etc.

À titre d'exemple, un salarié en CDI obtient 20 h de formation par an, ou 120 heures sur une durée de 6 ans.

## *Expertisme, centre de formation agréé*

Agence de communication digitale, Expertisme a élaboré un catalogue complet de formations s'adressant notamment aux :

- Chercheurs d'emploi
- Directeurs commerciaux
- Dirigeants créateurs
- Équipes RH

Nous vous proposons également de passer la certification DiGiTT, pour montrer votre maîtrise des usages numériques et favoriser votre montée en compétences.

## *L'avis du responsable pédagogique*



Le CPF est une opportunité intéressante pour continuer à se former tout au long de la vie professionnelle.

Expertisme vous propose une offre de formations éligibles au CPF avec le passage de la certification DiGiTT.

Vous souhaitez obtenir plus d'informations sur l'organisation de nos formations au CPF ? **Contactez-nous et nous vous répondrons rapidement.**